



Le conseiller fédéral a dirigé la société durant vingt ans. -KEYSTONE

## Passe-passe fiscal autorisé

BERNE. Le groupe Ammann n'a rien à se reprocher. Après avoir réexaminé les pratiques fiscales de l'entreprise, l'Administration fédérale des contributions estime qu'elle n'a rien fait d'illégal. «Ce n'est pas surprenant, mais tout de même très réjouissant», a réagi jeudi le ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann. Sa société avait été critiquée pour ses constructions «offshore».

# Servette règle une partie de ses salaires en retard

GENÈVE. Joueurs et employés ont reçu la moitié de leur dû, en souffrance depuis un mois. Pour le reste, la patience reste encore et toujours de mise.

C'est un bol d'air frais pour l'équipe et le personnel du Servette, miné par les soucis financiers. La moitié des salaires en retard de mars sera réglée d'ici à lundi. La direction du club, qui a informé l'équipe jeudi, confirme l'information de tdg.ch. Les plus bas revenus seront totalement payés. D'où vient cette manne alors que Servette s'était annoncé en cessation de paiement à fin mars? «Nous avons trouvé des solutions commerciales», répond le directeur général du SFC. Il n'en dira pas plus.



Les joueurs «grenat» gardent encore la foi sur le terrain. -KEYSTONE

Julian Jenkins précise que le club veut rester honnête avec ses employés: il ne sait pas encore quand le solde des salaires de mars et ceux d'avril

pourront être réglés. «Nous travaillons dur pour trouver des solutions, cela prendra du temps.» L'argent trouvé ces derniers jours n'a pas été utili-

sé pour payer les factures en souffrance des partenaires du Servette, précise sa direction.

Les joueurs, eux, affichent leur satisfaction. «C'est un pas dans la bonne direction, se réjouit l'attaquant «grenat» Jocelyn Roux. Cela nous permettra d'encore mieux préparer le match de dimanche contre Lausanne.» Le buteur souligne aussi que le groupe est toujours resté solidaire.

Reste que les délais sont courts. Le club a jusqu'à fin avril pour boucler les salaires et les charges sociales du mois dernier. A défaut, il pourrait être pénalisé par la Swiss Football League: au pire un retrait de points malvenu, vu que le SFC vise la promotion en Super League. -DAVID RAMSEYER

## Grosses variations dans la pollution

VIÈGE (VS). «Lonza n'a pas procédé à des analyses suffisamment poussées de la contamination au mercure des jardins des alentours de son site de production», ont affirmé jeudi les médecins en faveur de l'environnement (MFE) et le WWF. Les deux organisations se basent sur l'étude d'échantillons de sol prélevés dans trois sites qui, selon le groupe

chimique, ne nécessitent pas d'assainissement. Mais ces chiffres n'étonnent pas le Canton. «Nous savons qu'il y a une grande variabilité des résultats sur une même parcelle et nous étudions la question», rassure Cédric Arnold, chef de la protection de l'environnement du Canton. Une vingtaine d'autres contrôles seront toutefois menés. -ATS



Le site de La Béroche devrait fermer à la fin de l'année. -DR

## Fortes menaces sur deux hostos

NEUCHÂTEL. Le futur de deux sites de l'Hôpital neuchâtelois est fortement compromis par le nouveau budget adopté par le conseil d'administration de l'institution. Celui-ci propose de fermer le centre de traitement et de réadaptation de La Béroche à fin 2015 et celui du Val-de-Travers à fin 2016. La version remaniée du budget prévoit un déficit de 11 millions de francs et non plus de 16 millions. Le projet doit être présenté au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.

## Triste atterrissage d'un cheval sur un capot

Une bête a connu une fin tragique, mercredi à Brunegg (AG). Le cheval a sauté par-dessus l'enclos électrique de son pâturage et a atterri sur une voiture qui passait par là. L'animal

n'a pas survécu à ses blessures. Le conducteur de 32 ans a été légèrement touché et hospitalisé pour un contrôle. La voiture a été entièrement détruite, indique la police.



## Un projet de McDrive agace le Canton

ÉPALINGES (VD). La Direction générale de la mobilité et des routes s'est opposée au projet de fast-food avec drive-in au carrefour des Croisettes. En

mars, la commune avait mis à l'enquête la transformation d'un bâtiment existant en restaurant McDonald's. L'Etat estime que le bon fonctionne-

ment des réseaux de transports publics et individuels pourrait être perturbé. La commune analysera prochainement les oppositions formulées.